

Le RPCU réclame un état de situation sur les centres jeunesse

Montréal, 7 juin 2016 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, réclame un état de situation complet concernant les centres jeunesse du Québec. Cette demande est rendue nécessaire après les nombreuses problématiques rapportées dans les médias au cours des derniers mois, notamment sur les fugues, les coupures budgétaires et l'automutilation.

« Il y a des lacunes évidentes quant aux soins apportés à nos jeunes. C'est la force du système de santé et des services sociaux québécois de prendre soin de tous qui est remise en question. Est-ce qu'on veut vraiment continuer à laisser tomber les jeunes en difficulté entre les mailles du filet? C'est ce qui se passe actuellement, malheureusement, et il faut absolument réagir en dressant un portrait clair de la situation pour arriver à remettre la santé physique, mentale et psychosociale des jeunes au centre de nos préoccupations », déclare M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

L'état de situation demandé devra permettre de mieux définir les éléments cruciaux pour l'amélioration des services, notamment :

- la clientèle : nombre, âge, parcours, déplacements, départs et retours;
- les problématiques : intimidation, agressions, fugues, automutilation;
- la santé physique et mentale;
- les services : temps de gestion, temps d'intervention d'éducateurs, interventions de professionnels de la santé;
- les budgets pour les centres jeunesse et les familles d'accueil.

On retrouve actuellement 19 centres jeunesse sur le territoire du Québec au sein desquels les jeunes en difficulté sont hébergés. Ceux-ci sont accompagnés par plus de 8 000 intervenants (travail social, psychoéducation, criminologie et psychologie).

« Dans le contexte des transformations du réseau, il est temps que l'on prenne les moyens pour revoir les soins que nos jeunes méritent. Il faudrait s'affairer à leur fournir les ressources appropriées afin que nos jeunes en difficulté deviennent des adultes responsables » lance Mme Josée Dansereau, représentante des comités des usagers des centres jeunesse du Québec.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744